

« Les laïcs chrétiens travaillent comme hommes et femmes d’Eglise au milieu du monde, et comme hommes et femmes du monde dans l’église. »
Troisième Conférence Générale de l’épiscopat latino-américain à Puebla (n° 786 (1))

1. Les fondements de notre travail comme Forum Européen des Laïcs (FEL) dans l’Eglise et dans le monde

Dans notre engagement en tant qu’organisations de laïcs catholiques nous participons à la mission de salut de l’Eglise à laquelle nous avons été appelés par notre baptême et notre confirmation, comme le Concile Vatican II l’a rappelé avec insistance. (2) Nous collaborons, avec nos talents propres, à la construction de l’Eglise et au bien-être des hommes. Nous acceptons ce devoir, conscients de participer au rôle du Christ prêtre, prophète et roi (3). Telle est la base de notre Apostolat dans l’Eglise comme dans le monde. Notre action dans la société et l’église se ressourcent dans notre foi. Par conséquent « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ. » (4) Pour que nous soyons capables de transmettre efficacement le message du Christ, nous appartenons à des communautés et organisations qui agissent dans leurs églises locales respectives (5) et cherchent à mener des actions communes au sein de la « Maison Europe » par le biais du FEL.

2. Au milieu du monde

En tant que chrétiens et chrétiennes, nous constatons toujours plus la contradiction existant entre les réalités sociales et le respect de la dignité humaine telle qu’elle trouve son expression dans l’Evangile. Nous faisons confiance à l’Amour de Dieu qui nous rend capables de voir le visage de Dieu dans chaque être humain, - spécialement les plus faibles et les plus pauvres.

□ Dans cet esprit, nous prenons soin avec attention **de tous nos frères humains, qu’ils soient proches et lointains**: les jeunes, les plus âgés et en particulier ceux dont la vie est menacée par la pauvreté, la marginalisation, l’exploitation et la violence.

□ Parce que **le mariage et la famille** sont d’une importance irremplaçable pour le développement authentique des communautés humaines (6), nous soutenons et défendons la valeur de la famille comme noyau fondamental de la société et comme Eglise en miniature.

□ Confrontés aux multiples défis auxquels doivent faire face les communautés humaines, nous sommes appelés à agir de façon constructive. Nous nous engageons à promouvoir et à répandre dans la société **une culture chrétienne de solidarité** et d’acceptation mutuelle, de respect et d’ouverture. Fondamentalement, les principes de l’enseignement social de l’Eglise (personnalisme, subsidiarité, solidarité, bien commun, soutenabilité) constituent des lignes directrices pour notre action et notre engagement (dans les différentes organisations nationales et dans le FEL).

□ Nous sommes attentifs aux **moyens de communication sociaux**, encourageons leur utilisation correcte dans le respect de chaque être humain et évitons les risques qui leur sont liés.

□ Les développements qui se produisent actuellement au sein de nos sociétés se caractérisent par l'individualisme et le pluralisme, qui rendent des hommes de plus en plus désorientés. Dans nos organisations nationales, nous proposons une **orientation fondée sur notre engagement chrétien** et exerçons une influence sur la formation des opinions et des décisions politiques (p. ex. en matière de droits humains, de liberté religieuse, de persécution et de discrimination pour raisons religieuses, de questions de valeurs, d'éducation et de formation, de politique sociale, de mariage et de famille, de justice entre générations et entre genres, d'éthique médicale, des conditions de travail (et d'hygiène), d'économie durable et sociale (économie éco-sociale de marché).

□ L'Europe en expansion se caractérise aussi par des **différences** en termes de culture, d'histoire et d'économies. Nous apprécions positivement les valeurs des cultures particulières, respectons les différences comme des enrichissements et soutenons toute forme de croissance mutuelle dans un esprit chrétien.

3. Dans l'Eglise.

A travers le baptême et la confirmation, tous les membres de l'Eglise ont été appelés au sacerdoce commun (7), ils ont la même dignité et partagent, chacun selon ses charismes respectifs, la responsabilité de la mission de l'Eglise. Nous avons été appelés par Jésus Christ à être ses disciples et également à contribuer, comme membres vivants de l'Eglise, à sa croissance et à sa sanctification. (8)

□ Laïcs en responsabilité

Dans les paroisses et les diocèses, les laïcs se voient de plus en plus confier des tâches et des positions dirigeantes. L'attribution pratique de tâches et de responsabilités dépend surtout de la situation concrète et de la disponibilité de personnes désireuses d'y travailler. Afin de mieux préparer l'Eglise pour faire face à l'avenir, il est nécessaire d'ouvrir davantage à des laïcs, rémunérés ou volontaires, les services et les positions qui leurs sont ouverts aux termes du code actuel de droit canon. Afin de promouvoir et de développer les modèles éprouvés, nous appelons à ce qu'ils soient mieux connus.

□ La coopération entre évêques, prêtres, diacres et laïcs

Le service partagé de la mission de Dieu en tant qu'Eglise dans le monde d'aujourd'hui est la base déterminante de la collaboration dans les paroisses, diocèses, organisations d'Eglise et communautés spirituelles. Comme FEL, nous soutenons tous les efforts en vue d'une reconnaissance et d'une estime mutuelles. Nous appelons à une culture de dialogue et de gestion constructive des conflits.

Nous attirons l'attention sur la nécessité de former des conseils de laïcs et de leur permettre de collaborer, dans toutes les paroisses et diocèses, sur le mode de la co-responsabilité. L'engagement des laïcs doit être également soutenu à travers la collégialité des évêques.

Comme organisations nationales ou comités nationaux de laïcs, nous formons des réseaux d'information mutuelle et servons d'organes de consultation pour les conférences épiscopales, y compris pour les questions touchant à la vie de l'Eglise.

Stockholm, juin 2013

- (1) Document de conclusion de la Conférence des Evêques latino-américaine (CELAM) à Puebla/Mexique en 1979
- (2) Lumen Gentium (LG) 33 : « L'Apostolat des laïcs est une participation à la mission salutaire elle-même de l'Eglise : à cet apostolat, tous sont destinés par le Seigneur lui-même en vertu du baptême et de la confirmation.... Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Eglise dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre. Ainsi tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Eglise elle-même, à la mesure du don du Christ. » (Ep 4, 7)
- (3) Apostolicam Actuositatem (AA) 3 : « De la réception de ces charismes, même les plus simples, résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Eglise et dans le monde. » et AA 10 « participant à la fonction du Christ, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Eglise ».
- (4) Gaudium et spes 1
- (5) AA 15 « Les laïcs peuvent exercer leur action apostolique soit individuellement, soit groupés en diverses communautés ou associations. »
- (6) Lettre apostolique « Familiaris consortio » 22.11.1981, 42s.
- (7) LG 10 : « Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour une demeure spirituelle et un sacerdoce saint ... »
- (8) LG 33 : Les laïcs « sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente ... »